

Saint-Denis, le 15 janvier 2021

LE TAUX DE PAUVRETÉ RESTE STABLE EN 2018 À LA RÉUNION

En 2018, 39 % des réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté. Après avoir nettement reculé entre 2007 et 2017, de même que les inégalités de revenus, le taux de pauvreté reste stable en 2018. Le marché du travail s'est en effet dégradé. La pauvreté reste beaucoup plus importante qu'en métropole (15 %) et qu'en Martinique (30 %), car le déficit d'emplois demeure important sur l'île. C'est particulièrement le cas dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans de petites communes rurales, où l'emploi est rare : plus d'un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté dans ces quartiers urbains et à Sainte-Rose, Cilaos et Salazie. Pour autant, avoir un emploi ne suffit pas toujours pour éviter une situation de pauvreté. Les revenus des Réunionnais sont plus faibles et sont fortement dépendants de l'aide sociale, qui permet de réduire la pauvreté et les inégalités de revenus.



En 2018, 39 % des Réunionnais (332 500 personnes) vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté monétaire. Ainsi, ce seuil de pauvreté est calculé selon la distribution des revenus de métropole et il s'élève à 1 063 euros par mois et par unité de consommation (UC). Les mineurs sont particulièrement concernés : 113 600 vivent dans un ménage pauvre, soit la moitié d'entre eux. Cette proportion de quatre ménages sur dix sous le seuil de pauvreté monétaire est semblable à celle des ménages qui sont en situation de privation matérielle et sociale.

La pauvreté demeure à un niveau bien plus élevé qu'en métropole (15 %) et qu'en Martinique (30 %). Elle est nettement plus marquée que dans la région métropolitaine la plus concernée, la Corse (19 %). En effet, le déficit d'emplois reste important à La Réunion. En 2018, 46 % des personnes en âge de travailler ont un emploi, contre 66 % en métropole.

Pour autant, avoir un emploi ne suffit pas toujours pour éviter une situation de pauvreté. Ainsi, parmi les ménages dont les revenus d'activité (salaires et revenus des travailleurs indépendants) sont la principale ressource déclarée, 20 % se situent en dessous du seuil de pauvreté en 2018. C'est deux fois plus qu'en métropole.

39 % des Réunionnais vivent dans un ménage pauvre à La Réunion en 2018

Indicateurs de niveau de vie, de pauvreté et d'inégalités de revenus à La Réunion et en métropole en 2018

	La Réunion	Métropole
Taux de pauvreté (en %)	38,9	14,8
Niveau de vie médian mensuel (en euros par UC)	1 290	1 770
Niveau de vie médian des personnes pauvres (en euros par UC)	830	855
Rapport interdécile (D9/D1)	4,4	3,5
Ratio (100-S80)/S20	5,5	4,5

Note : S80 (respectivement S20) correspond à la somme des niveaux de vie des 20 % des ménages les plus aisés (respectivement les plus modestes).

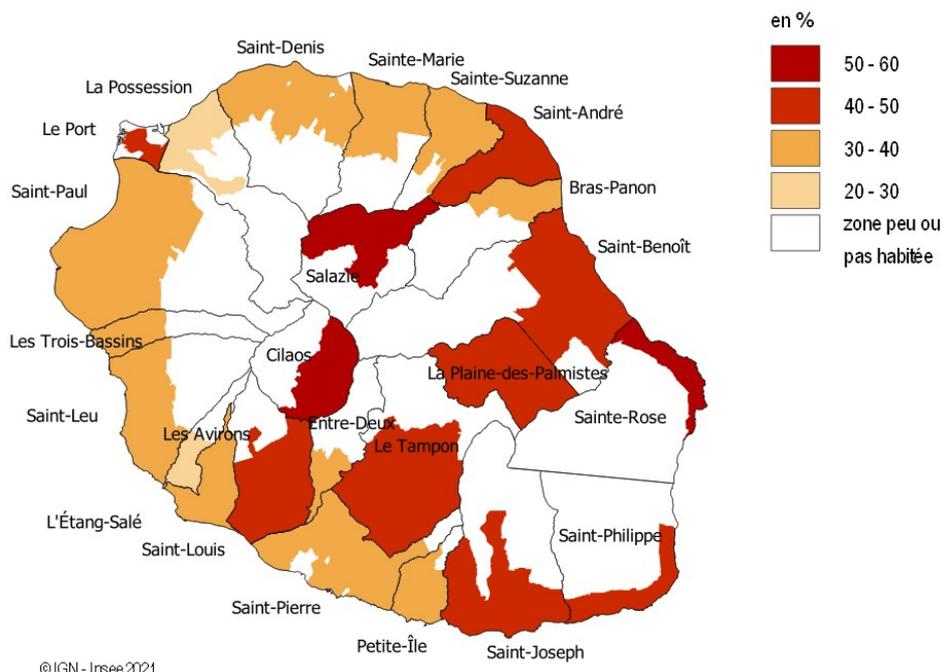
Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2018 ; Insee, enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS) 2018.

Plus d'un ménage sur deux est pauvre en milieu rural et dans les quartiers politique de la ville

La pauvreté est particulièrement élevée dans les petites communes rurales : plus d'un habitant sur deux à Cilaos (54 %), Sainte-Rose (55 %) et Salazie (59 %). À l'inverse, La Possession et Les Avirons sont les communes les moins concernées (respectivement 27 % et 29 %). La pauvreté est également très présente en milieu urbain, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : 56 % contre 44 % en moyenne dans ces quartiers en métropole. La pauvreté dépasse même les 60 % en 2017 dans 9 de ces quartiers de la politique de la ville : Bel Air-Centre-Ville-Village Desprez à Sainte-Suzanne, Petit-Bazar-Chemin du Centre-Fayard et le Centre-Ville à Saint-André, Le Gol et le Centre-ville à Saint-Louis, La Châtoire et Les Araucarias au Tampon, Rive-droite de Saint-Benoît, Le Bas de la Rivière à Saint-Denis.

Le Nord et l'Ouest moins touchés par la pauvreté

Taux de pauvreté par commune en 2018



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2018.

Pas de baisse du taux de pauvreté en 2018

Le taux de pauvreté monétaire avait nettement reculé entre 2007 et 2017 (- 9 points). Cette baisse est enrayée en 2018, où la croissance économique a décroché et le marché du travail s'est dégradé, avec notamment une forte chute du nombre de contrats aidés.

Sur un marché de l'emploi morose, les montants de prime d'activité versés se réduisent de 1,8 % en 2018, alors qu'ils avaient augmenté les années précédentes et donc tiré à la hausse le revenu des ménages en emploi les plus modestes. Fin 2018, la prime d'activité concerne 61 300 allocataires.

En 2018, les niveaux de vie restent plus faibles à La Réunion d'un bout à l'autre de l'échelle des revenus. La moitié des Réunionnais vivent avec moins de 1 290 euros par mois et UC, soit 27 % de moins qu'en métropole. Les revenus des plus modestes sont sensiblement plus faibles qu'en métropole : les 10 % des plus modestes disposent d'au plus 690 euros par mois et par UC contre 930 euros en métropole. Quant aux 10 % les plus aisés, ils disposent de revenus plus proches de ceux de leurs homologues métropolitains : au moins 3 010 euros mensuels par UC contre 3 260 euros.

Les inégalités restent ainsi importantes à La Réunion : en 2018, l'ensemble des revenus disponibles des 20 % les plus favorisés est 5,5 fois plus important que celui des 20 % les plus modestes. En métropole, cet écart est moindre (4,45 fois)

Pour autant, les inégalités de revenus ont diminué fortement sur l'île au cours de la décennie écoulée. En 2007, le rapport entre les revenus des 20 % les plus aisés et ceux des 20 % les plus modestes était de 7.

La redistribution des revenus réduit la pauvreté et les inégalités

Le versement des prestations sociales (allocations familiales, prestations logement et minima sociaux) et le prélèvement des impôts directs réduisent fortement les inégalités de revenus et la pauvreté. Le niveau de vie de nombreux Réunionnais dépend fortement des prestations sociales et plus particulièrement des minima sociaux. Le poids des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages est trois fois supérieur par rapport à celui de la métropole : 17 % contre 6 %. Il culmine dans les communes du Port et de Salazie (respectivement 28 % et 27 %). Au contraire, les pensions et retraites ont un poids nettement inférieur à La Réunion (16 % contre 28 %). Ceci s'explique par la jeunesse de la population conjuguée à un fort taux de chômage, le plus élevé de France en 2018 après Mayotte (24 %). Fin 2018, La Réunion compte 166 500 allocataires de minima sociaux.

Pour en savoir plus :

Retrouvez plus de statistiques sur les niveaux de vie, le taux de pauvreté et les inégalités de revenus en 2018 dans les bases de données issues du dispositif Filosofi, nouvellement diffusées sur insee.fr, avec des données détaillées de l'échelon régional à l'échelon communal pour La Réunion, la Martinique et la France métropolitaine. Des données détaillées à l'échelon infra-communal sont également diffusées sur 2017.

- « [Revenus et pauvreté des ménages en 2018](#) », Dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) ;
- « [Revenus, pauvreté et niveau de vie en 2017 - Quartiers de la politique de la ville 2015](#) », Dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) ;

Autres publications récentes sur la thématique du niveau de vie et de la pauvreté :

- Besson L., « [10 ans après la crise de 2007-2008 : pauvreté et inégalités de revenus reculent à La Réunion](#) », *Cerom* ;
- Delmas F., Guillaneuf J., « [En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent](#) », *Insee Première* n°1813, septembre 2020 ;
- Robin M., « [Quatre Réunionnais sur dix sont en situation de privation matérielle et sociale](#) », *Insee Analyses La Réunion* n° 53, décembre 2020 .

Service presse de l'Insee La Réunion-Mayotte
0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr



REVENUS ET PAUVRETÉ À LA RÉUNION EN 2018



39 % des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté métropolitain soit **332 500 personnes**



La moitié des Réunionnais dispose de moins de



1 290€

par mois et par UC*
*unité de consommation



Des inégalités plus marquées qu'en métropole

L'ensemble des revenus des **20 % les plus favorisés** est **5,5 fois plus élevé** que celui des **20 % les plus modestes**.



La pauvreté culmine dans les quartiers politique de la ville et les communes rurales



Quartiers politique de la ville



Salazie



Sainte-Rose



Cilaos



POUR EN SAVOIR PLUS :

Revenus et pauvreté des ménages en 2018, dispositif Fichier localisé social et fiscal